

Conseil scientifique

Gilles Andréani
Christian de Boissieu
Yves Boyer
Frédéric Bozo
Frédéric Charillon
Jean-Claude Chouraqui
Georges Couffignal
Alain Dieckhoff
Julian Fernandez
Robert Frank
Stella Ghervas
Nicole Gnesotto
Pierre Grosser
Pierre Jacquet
Christian Lequesne
Françoise Nicolas
Marc-Antoine Pérouse de Montclos
Fabrice Picod
Jean-Luc Racine
Frédéric Ramel
Philippe Ryfman
Ezra Suleiman
Serge Sur

Équipe de rédaction

Rédacteur en chef
Serge Sur
Rédacteur en chef adjoint
Jérôme Gallois
Rédactrices-analystes
Céline Bayou
Ninon Bruguère
Secrétaire de rédaction
Anne-Marie Barbey-Beresi
Traductrice
Isabel Ollivier
Secrétaire
Marie-France Raffiani
Stagiaire
Benoît Lerosey

Cartographie

Thomas Ansart
Patrice Mitrano
Antoine Rio
(Atelier de cartographie de Sciences Po)

Conception graphique

Studio des éditions de la DILA

Mise en page et impression

DILA

Contactez la rédaction :

QI@dila.gouv.fr

Retrouver

Questions internationales sur :



Questions internationales assume la responsabilité du choix des illustrations et de leurs légendes, de même que celle des intitulés, chapreaux et intertitres des articles, ainsi que des cartes et graphiques publiés.

Les encadrés figurant dans les articles sont rédigés par les auteurs de ceux-ci, sauf indication contraire.

Vingt-cinq ans après la chute du mur de Berlin, quinze ans après son entrée dans l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), dix ans après son adhésion à l'Union européenne, où en est la Pologne ? Elle est désormais au cœur de l'Europe, et de l'Europe entendue au-delà même de l'Union. Les transformations qu'elle a connues et en large part initiées depuis la dissolution du pacte de Varsovie puis la chute de l'URSS sont considérables et, pour l'essentiel, positives. Dans son histoire multiséculaire et tourmentée, le dernier quart de siècle apparaît comme une renaissance, qui lui rend sa liberté, son identité, sa vitalité culturelle, sa souveraineté. Après avoir été tout au long du xx^e siècle partagée ou dominée, s'être vu imposer durant des décennies un système soviétique qui la coupait de l'Europe occidentale et la soumettait à un régime despotique, la Pologne a repris une place pleine et entière dans le concert des nations, place qu'elle entend occuper activement.

Ce sont ces transformations et leur bilan qu'explore le présent dossier. La Pologne est devenue l'un des grands de l'Union européenne, par sa taille, sa population, sa dynamique politique, sa croissance économique. Elle n'est pas – pas encore ? – membre de la zone euro, mais a vocation à s'y intégrer. Elle participe avec l'Allemagne et la France au « triangle de Weimar » qui reconnaît sa nouvelle influence. On peut donc considérer son appartenance à l'Union comme une réussite, qui a enraciné démocratie et droits de l'homme en son sein, accéléré la libéralisation de son marché et accru l'influence de sa diplomatie. C'est là cependant que les interrogations commencent. La Pologne a en effet choisi, avant même l'Union européenne, l'OTAN, le monde transatlantique, les États-Unis. Elle l'a fait pour des raisons sécuritaires, mais sans doute aussi pour équilibrer par l'appui sur les États-Unis la prédominance, du moins à l'époque, du couple franco-allemand en Europe.

Ce faisant, elle contribuait à reconstituer la coupure entre l'Europe et la Russie, au lieu de travailler à développer un mécanisme de sécurité paneuropéen et de maintenir le climat de confiance qui a suivi la fin de la guerre froide. L'accord sur le projet américain de système antimissile en partie installé sur son territoire, la participation à la désastreuse guerre en Irak en 2003, la volonté d'intégrer l'Ukraine dans l'Union européenne et dans l'OTAN, au-delà de ce que beaucoup d'autres membres sont prêts à accepter, tout cela implique une logique de confrontation avec la Russie que ne semble pas pouvoir justifier la présence de l'enclave russe de Kaliningrad à sa frontière. La Pologne a même poussé le zèle pro-américain jusqu'à tolérer sur son sol des prisons clandestines de la CIA, ce qui lui a valu condamnation pour complicité de la part de la Cour européenne des droits de l'homme. Pour l'Europe, n'aurait-elle pas pu mieux faire ?

Les rubriques récurrentes de *Questions internationales* ne quittent d'abord pas l'Europe, avec une étude de la récente présidence grecque de l'Union. Les « Regards sur le monde » se portent ensuite sur la problématique recomposition du Moyen-Orient après les « printemps arabes ». Si le renouveau du cinéma polonais est analysé dans le dossier, c'est un film américain, *Zero Dark Thirty*, objet de controverses autour de l'exécution de Ben Laden, qui nourrit « Questions internationales à l'écran ». Quant à la « Chronique d'actualité », elle traite d'un sujet d'une durable actualité, celui du sport professionnel et de ses enjeux économiques – thème international s'il en est.

La Pologne ou le phénix de l'Europe

Vivre sa vie, l'un des premiers films de Jean-Luc Godard, s'ouvre par une parabole : prenez une poule, ôtez lui ses plumes, il reste la peau ; enlevez la peau, il reste les os ; retirez les os, il ne reste rien, il reste l'âme. La parabole peut devenir métaphore pour la Pologne. Non parce que *Vivre sa vie* conte l'histoire tragique d'une prostituée victime de son souteneur et que, selon le mot de Churchill, les petits États se conduisent comme des prostituées et les grands comme des gangsters, mais parce que cette grande nation a connu au cours de sa longue histoire d'immenses vicissitudes. Ne s'agit-il pas de l'un des seuls États européens, à la formation très ancienne, qui ait disparu pendant plus d'un siècle, avalé par des voisins plus grands que lui ? Puis ressuscité au début du XX^e siècle, après la Première Guerre mondiale, avant de subir de nouvelles tribulations, territoriales et politiques, à nouveau partagé entre l'Allemagne nazie et l'URSS, déplacé et assujéti au camp socialiste après 1945, enfin appelé à redevenir lui-même à la suite de la Table ronde entre le pouvoir communiste et l'opposition démocratique au printemps 1989, de la chute du mur de Berlin et de la disparition du pacte de Varsovie ?

Tribulations polonaises

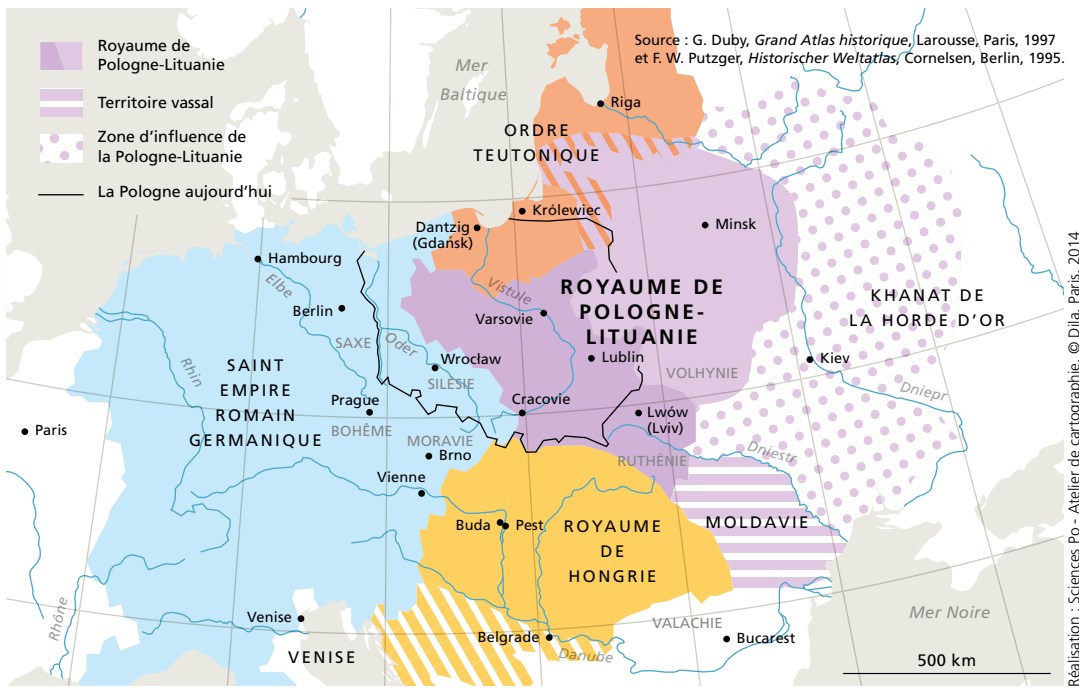
Au fond, l'histoire de la Pologne est celle d'un empire avorté qui s'est régénéré en devenant nation. Durant ses décennies, voire ses siècles de gloire sous la dynastie des Jagellon, aux XV^e et XVI^e siècles, l'ensemble polonais incorporait des nationalités, des cultures et des religions différentes, de la Baltique jusqu'à proximité de

la mer Noire, sous des monarchies guerrières. Mais les empires périssent, et la Pologne a péri plus vite que ses grands rivaux, Autriche, Prusse, Russie qui pour un siècle l'avaient partagée. La vocation dominatrice de l'ensemble, qui n'avait pas de frontières naturelles dans une Europe centrale ouverte à toutes les invasions, circulations, mélanges de populations, avait débouché sur la réalité de sa division et de son absorption. À la fragilité extérieure s'ajoutait l'instabilité intérieure, et le système de monarchie élective et féodale conduisait à l'anarchie polonaise. Jean-Jacques Rousseau pouvait bien écrire un projet de Constitution pour la Pologne, cherchant à concrétiser ses théories démocratiques, l'anarchie polonaise n'était pas un vain mot. Elle entraînait trois partages successifs et la disparition complète de la Pologne, d'abord au nom de sa sauvegarde, suivant la rhétorique classique des interventions, mélange d'hypocrisie et de cynisme.

La disparition

On lit, en effet, dans le préambule du premier traité de partage, signé à Saint-Pétersbourg le 25 juillet 1772 : « Au nom de la très Sainte Trinité, l'esprit de faction qui maintenait l'anarchie en Pologne y faisant craindre la décomposition totale de l'État, qui pourrait troubler les intérêts des voisins de cette république, altérer la bonne harmonie qui existe entre eux, et allumer une guerre générale, l'Autriche, la Prusse et la Russie [...] avaient décidé [...] de rétablir l'ordre dans l'intérieur de la Pologne, et de donner à cet État une existence politique plus conforme aux intérêts de leur voisinage. » On pourra adapter ce langage à certaines interventions contemporaines et, derrière des

Le Royaume de Pologne-Lituanie (vers 1400)



L'Europe centrale et orientale (1740)



références surannées, on trouvera des réalités modernes. En l'occurrence, derrière les modalités du partage, le principe de l'équilibre qui imposait des compensations que s'accordaient chacun des bénéficiaires, mais qui les renforçait par rapport à l'extérieur, dans l'impuissance ou l'indifférence de l'Angleterre ou de la France, pourtant intéressées à des degrés divers. Ce prétendu rétablissement de l'ordre conduisait la Pologne à son dépeçage. Alors, dans *Ubu roi*, au début du XX^e siècle, Alfred Jarry notait : « L'action se déroule en Pologne, c'est-à-dire nulle part. »

Reconstitué à la fin de 1918, l'État polonais était à nouveau un champ d'affrontements diplomatiques et militaires en Europe jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, et son sort devenait l'un des points centraux de la conférence de Yalta. Mollement défendue par Roosevelt et Churchill, divisée entre deux gouvernements extérieurs et rivaux, d'obédience occidentale et communiste, la Pologne tombait dans le camp socialiste lorsque Staline l'obligeait à refuser le plan Marshall, source pour elle d'une frustration dont les conséquences sont sensibles jusqu'à nos jours. Le communisme soviétique pouvait bien lui imposer sa domination politique et militaire, collectiviser son économie, disposer d'une bureaucratie acquise à son idéologie ou servant ses intérêts, la société civile demeurait sourdement hostile, et l'Église catholique, si puissante sur les esprits, attendait son heure. Elle est venue avec un pape polonais, Jean-Paul II, exploitant avec une grande habileté l'épuisement du système soviétique et les mécontentements ouvriers incarnés par Lech Wałęsa. Est alors née la nouvelle Pologne, qui entend redevenir un acteur en Europe.

L'acteur, le sujet, l'objet, le champ

Dans les relations internationales, les États peuvent être des acteurs, des sujets, des objets ou enfin se réduire à des champs. Ce répertoire est aussi une hiérarchie fondée sur leurs capacités respectives. Les acteurs sont autonomes, ils jouent leur partition, formulent leurs règles, définissent leurs intérêts et les servent. Les sujets existent, on doit en tenir compte, ils doivent consentir, mais enfin ils sont soumis, ils obéissent à des normes, ils s'en font même une vertu – et

parfois il leur faut accepter que ces normes soient violentées par les acteurs, qui ont tendance à les plier à leur interprétation souveraine, voire à exporter les leurs. Les objets sont inertes, on ne les écoute pas, on ne tient pas compte de leurs avis, soit qu'on les récuse comme illégitimes, soit que leurs voix ne soient pas audibles. Lorsque les États deviennent champs, leur démembrement est en cours, ils sont au minimum défailants. Leurs autorités publiques internes sont ou bien impuissantes ou bien rejetées, souvent les deux. Il leur faut se métamorphoser sous la pression extérieure ou disparaître. On trouve aujourd'hui nombre d'exemples de ces diverses positions.

Positions, en effet, et non statuts, parce qu'elles sont évolutives et que leurs ressorts sont multiples aussi bien que précaires, comme ceux de la puissance qui les fonde. La Pologne ainsi a connu ces différentes situations. Acteur européen au début de son histoire, elle a progressivement été assujettie avant d'être l'objet des partages qui en ont fait un champ d'affrontements et de batailles, un espace que parcouraient les conquérants du moment. Lors même qu'on l'a rétablie comme sujet, en 1919 ou en 1945, son sort a été au départ celui d'un objet dont des vainqueurs réglaient le sort. Elle a été durant l'entre-deux-guerres un acteur instable, flottant comme son territoire, par exemple plutôt pro-allemand au moment de Munich, et surtout très anti-tchèque. Le jeu de l'homme fort de l'époque, le colonel Beck, a été d'un machiavélisme voué à l'échec, comme l'est généralement le machiavélisme. Sous domination soviétique, la Pologne a été sujet et a par exemple participé à l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968 au nom du pacte de Varsovie, aux côtés de l'URSS et d'autres séides.

C'est dire que l'on ne peut imputer les tribulations polonaises à la seule avidité de ses voisins. Elles tiennent à un ensemble de raisons de nature diverse. Géopolitiques avec un territoire ouvert, sans frontières naturelles et longtemps humainement mélangé, en toute hypothèse très difficile à défendre. Situation qui n'ôte rien à la valeur militaire des Polonais, qui se sont illustrés dans de nombreux conflits. Soldats fidèles de la Grande Armée sous Napoléon, combattants courageux de la Première Guerre mondiale, aviateurs